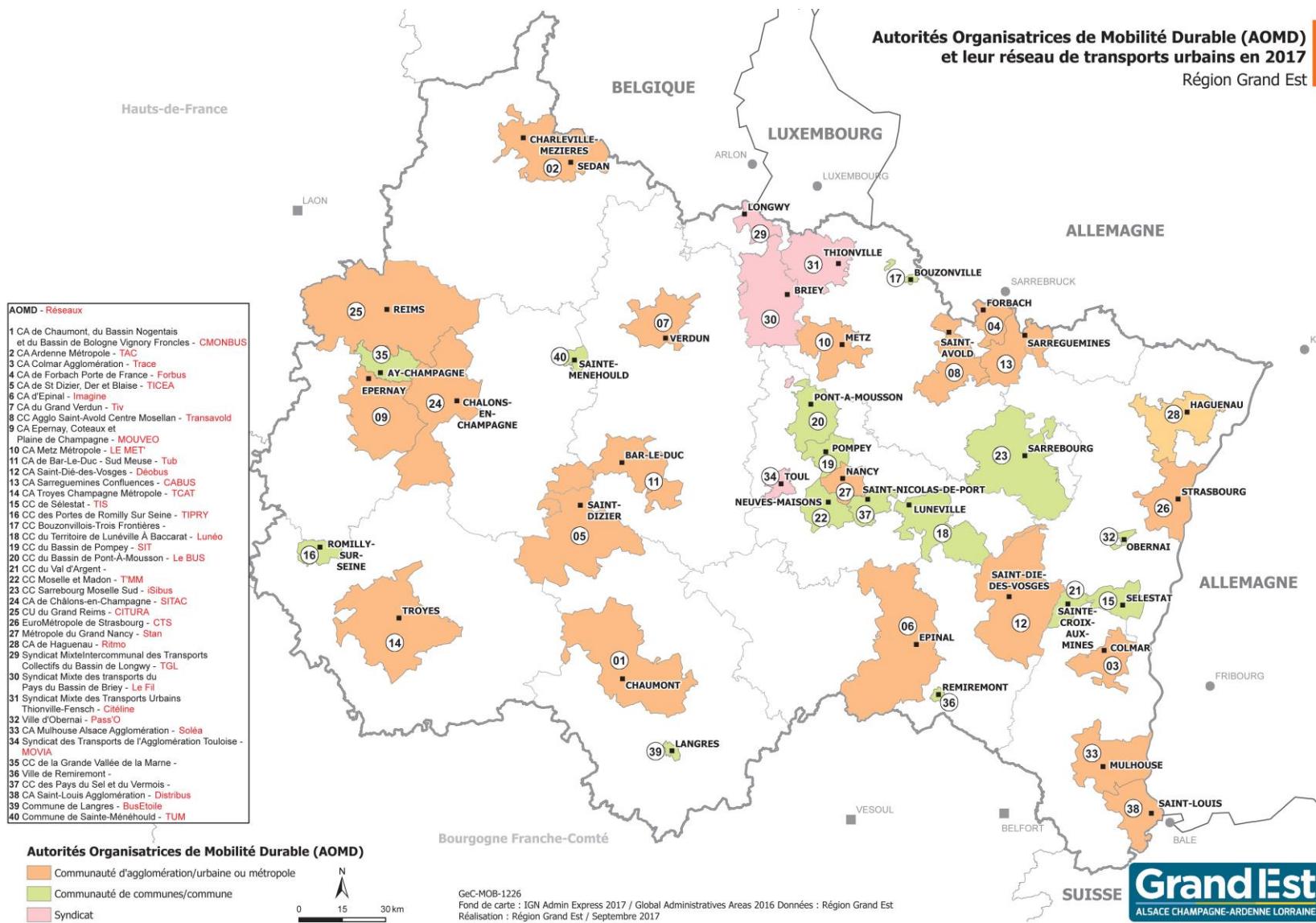


Gouvernance et outils de mobilité à l'échelle du Grand Est

3 juillet 2018
Nancy

Un territoire



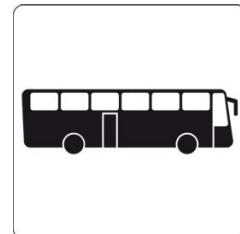
De nouvelles compétences

➤ Par la Loi NOTRÉ du 7 août 2015, la Région exerce **2 compétences anciennement départementales** :

→ Les transports routiers **interurbains**



→ Les transports **scolaires**



Des moyens

82 %
Fonctionnement

Avec un budget de **867 M€**
en 2018
+ de 30 % du budget régional

18 %
Investissement

Finance et organise les **TER**
 **441 M€**

Accompagne les projets de
modernisation des gares
15 M€

Finance et organise les
transports
interurbains et
scolaires
260 M€

Coordonne
l'intermodalité

Finance à 100 % les
matériels roulants
80 M€

Accompagne les
projets d'infrastructures
50 M€

Vers des besoins plus personnalisés

**Les façons de se déplacer et
de s'informer changent ...**



De l'information pour l'ensemble de la communauté ...



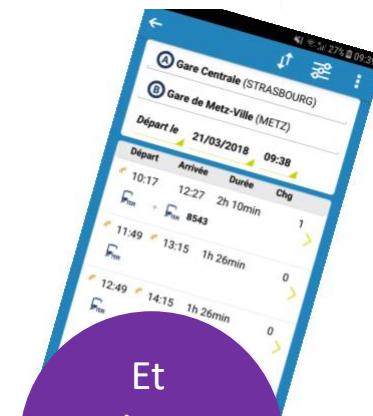
... à de l'information personnalisée sur des canaux individuels



De l'information papier et générique ...



... à des feuilles de route individuelles et numériques



Et en temps réel

Vers des besoins plus personnalisés

Les outils et services se développent.

Importance du numérique...

17%

Des français de + de 12 ans possèdent un Smartphone

Source : baromètre du numérique 2017

65%
En 2016

73%
En 2017

... et émergence du marketing individualisé



Exemple des journées nationales du management de la mobilité 2018



79%
jugent utile une app qui donne horaires et itinéraires en temps réel



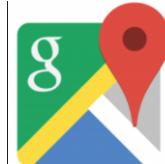
67%
cherchent des infos sur les horaires et itinéraires



77%
jugent utile l'info dynamique dans les bus ou aux arrêt

Source : Etude Transdev, octobre 2015, les voyageurs numériques

Comment faciliter la gouvernance et l'articulation ?



A partir des outils de gouvernance existants...

- Existence du Comité de Coordination des AOT en Alsace (CoCo AOT)
- Du Groupe de Travail Billettique Lorrain (GTBL)
- Du Comité de pilotage des AOT en Champagne-Ardenne

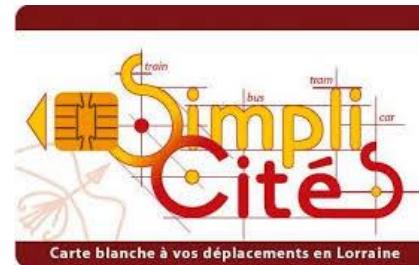
A partir des supports existants...

3 Systèmes d'Information Multimodale
dont les contrats /marchés prennent fin en avril
2019.



A partir des supports existants...

- Deux cartes billettiques régionales en circulation
- Absence de support billettique en Champagne-Ardenne



Et des démarches partenariales engagées

Développement d'applications mobiles

Un **projet** pour favoriser l'interopérabilité **mobile**

2017 :

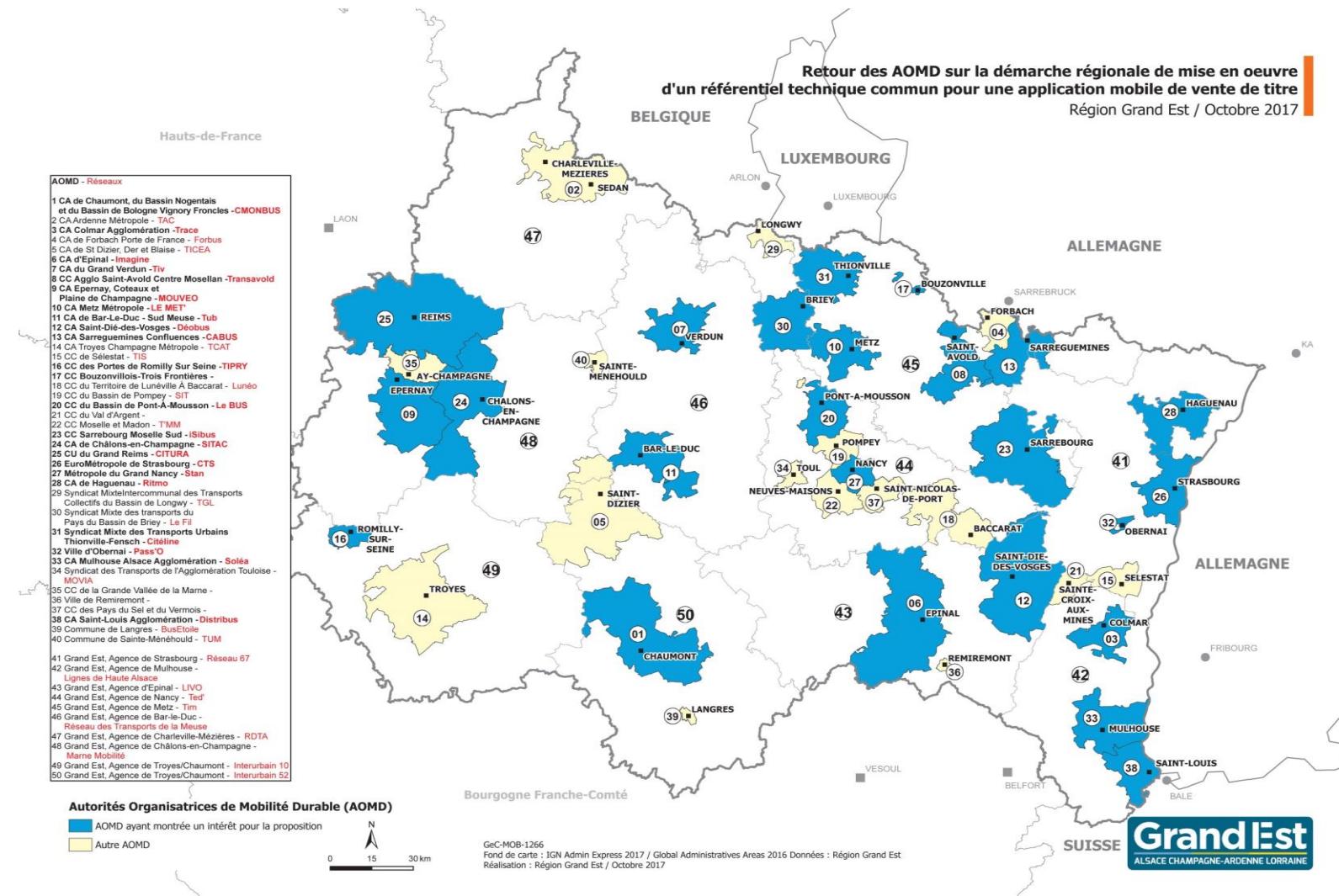
- Etape 1 : Identification des AOMD intéressées
 - Etape 2 : Rédaction d'un ReFoCo mobile
 - Travail d'un groupe technique restreint
 - Validation collégiale du travail du groupe technique par les AOMD
- ⇒ **Proposition d'un ReFoCo* mobile fin 2017**

A partir de 2018 :

- Etape 3 : Spécifications sécuritaires et techniques / Charte d'interopérabilité
- Étape 4 : Lancement d'applications mobiles

*Un **Référentiel Fonctionnel Commun** définit les caractéristiques à respecter pour permettre l'interopérabilité et la cohérence des systèmes mis en place

Etape 1: AOMD ayant exprimé un intérêt pour la démarche



Des intérêts communs

Minimiser les impacts sur les équipements billettiques en place

- Maintenir un geste intentionnel de validation
- Etre compatible avec le plus grand nombre de smartphones



- Développer la vente croisée de titres entre AOMD (conventions...)

Et des démarches partenariales engagées

Un nouveau Système d'Information Multimodale à l'échelle Grand Est

Objectif :

Assurer la continuité de service avec le nouveau SIM

- Lancement AMO : novembre 2017
 - marché 4 ans
 - financement 100% Région
 - accompagnement marchés existants + futur marché
- Choix du prestataire en juillet 2018
- Mise en service fin avril 2019

Et des démarches partenariales engagées

Harmonisation de la billettique régionale
en s'appuyant sur les standards
SimpliCités Lorraine

Sur le territoire alsacien en 2018 et en
Champagne – Ardenne en 2019

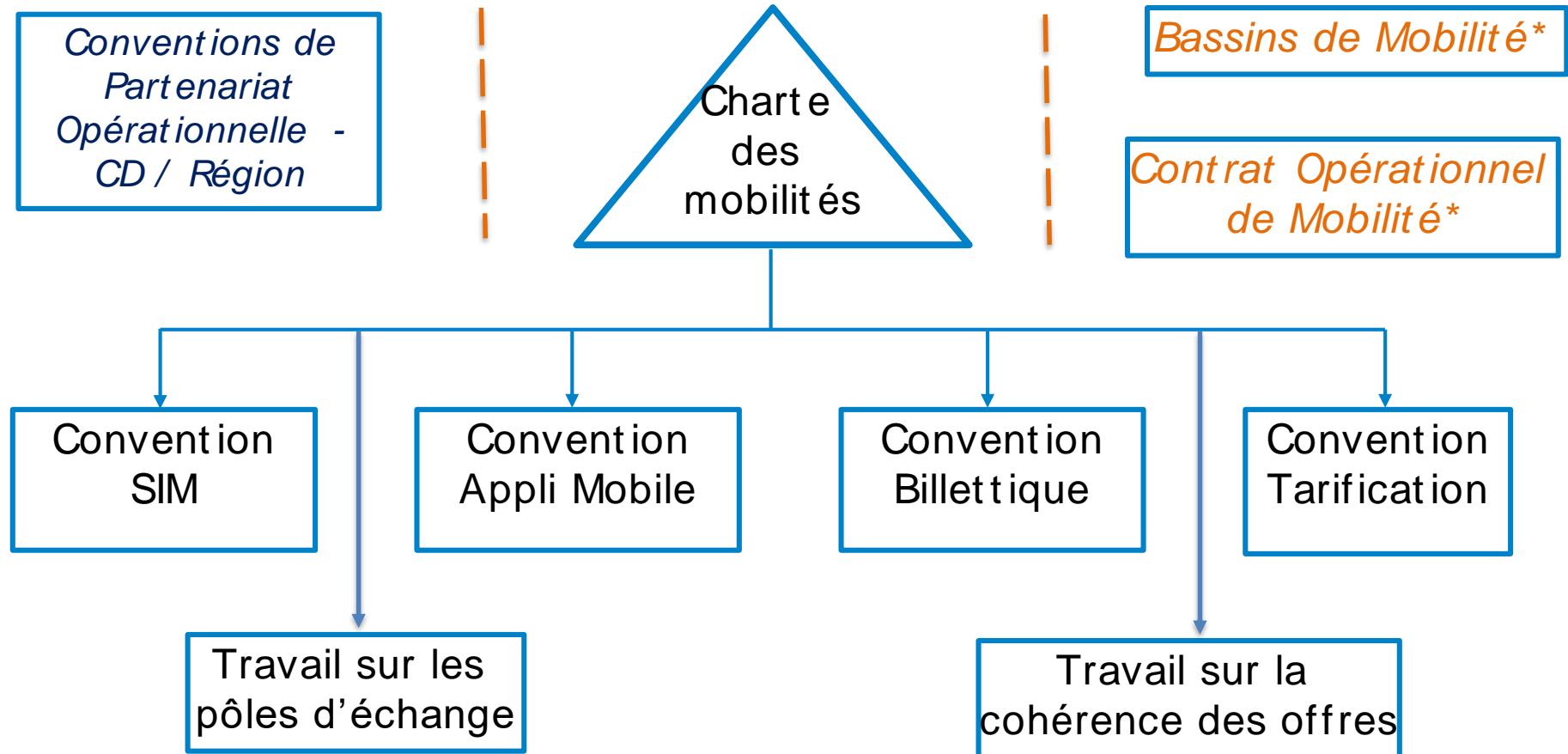
Intérêts communs de la future carte régionale

- Une carte interopérable TER / réseaux urbains et support de titres combinés
- Une interopérabilité étendue au-delà des frontières régionales avec l'application Hoplink
- Un accès aux services (piscines, bibliothèques, etc.) envisageable avec l'application multiservice citoyenne



Des outils mais....selon quelle
gouvernance ?

la Conférence régionale des Mobilités



- Une instance politique
la Conférence Régionale des Mobilités**
- Une instance technique
le Groupe technique des mobilités
Grand Est (GTMGE)**
- Des sous groupes thématiques et/ ou
territoriaux**

Une démarche souple, évolutive et concertée

et des engagements à travers la signature par les AOMD d'une Charte des mobilités et de l'intermodalité

Région **Grand Est**

Maison de la Région · 1 place Adrien Zeller
BP 91006 · F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 · Fax 03 88 15 68 15

Maison de la Région · 5 rue de Jéricho
CS 70441 · F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 · Fax 03 26 70 31 61

Maison de la Région · Place Gabriel Hocquard
CS 81004 · F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 · Fax 03 87 32 89 33

www.alsacechampagneardennelorraine.eu